



5h - 13km - Sportive

9 Mont Cima

 Tourrette-Levens (390 m)

 + 680 m - 680 m

 13 km environ

 5h00 environ

 Randonnée sportive

 IGN Top 25 n° 3742 OT

(b.) = présence d'une balise

Ce parcours sportif mènera sur le point culminant de la commune voisine de Castagniers. Lors de la création de cette nouvelle commune en 1874, le législateur a voulu garantir l'accès à l'eau, au bois et au pâturage. Le mont Cima est une enclave entre les communes de St Blaise et de Tourrette-Levens.



Démarrer devant la mairie et la place de l'église, pour prendre le chemin du docteur Mauran (b.). Descendre par les larges marches et après la traversée sur le passage protégé de la route M19, à proximité du collège, s'engager sur le chemin Ste Catherine pour rejoindre la petite route de la Gabre. La suivre sur 150 m (à droite) dans le quartier la Fontaine au point coté 299 m. Traverser sur le beau pont de pierre (b.) et prendre à droite le sentier qui s'élève assez progressivement pour atteindre une piste à la cote (b.).

Emprunter cette piste vers la droite (Ouest) sur environ 300 m, la quitter pour prendre un raccourci menant sur la M719 (b. /532 m). Après quelques mètres en bordure de la route vers l'Ouest, prendre à gauche le chemin du Campoun, puis à l'intersection, bifurquer à droite pour descendre un chemin caillouteux et une petite route qui débouche sur la M14.

En traversant avec prudence au passage protégé, reprendre en face (b.) un petit sentier qui passe en contrebas de la route et atteint facilement la place St Claude à l'entrée d'Aspremont. Prendre l'avenue Caravadossi et monter en direction de la chapelle des Salettes. Emprunter la route de la Cime pendant quelques mètres puis prendre à droite pour gagner le quartier de la Treille où se trouve un parc d'entraînement pour les chiens. Suivre vers le Nord une piste qui s'étire jusqu'au collet de l'Eurier (point coté 736 m). Par un sentier caillouteux, atteindre après environ 140 m de dénivellation le sommet du Mont Cima (point coté 878 m).

Descendre avec prudence sur la ligne de crête vers le Nord pour atteindre une intersection (b. / point coté 708 m) et poursuivre jusqu'à un important carrefour de piste (b. / point coté 609 m). Prendre

(Sud-Est) la piste, de niveau sur 400 m jusqu'à un réservoir (b.). Quitter cette piste pour « plonger » par un sentier assez raide vers le quartier du Plan d'Ariou jusqu'à retrouver une route goudronnée où se trouve une balise. Eviter la route et poursuivre le chemin par la droite pour atteindre la piste de Calamel (b.). La descendre sur environ 150 m et au niveau d'un réservoir continuer sur un sentier vers l'Est pour trouver une petite route. Prendre à droite et la suivre sur 300 m. A gauche, emprunter le chemin de terre qui conduit à un petit collet (b.).

Le sentier (à droite en direction du sud) descend à l'extrémité d'une voie goudronnée qui rejoint la route du Puei de la Madone et ainsi la M19 au quartier du Plan. Enfin, remonter par l'avenue du Général de Gaulle pour retrouver le point de départ.

Le programme complet de cartographie, balisage et entretien est réalisé par le Conseil départemental des Alpes-Maritimes auquel le législateur a donné compétence en matière de Plan Départemental de Randonnée (loi du 22 juillet 1983, complétée par la circulaire du Premier ministre du 30 août 1988). Il a été adopté par l'Assemblée départementale le 22 janvier 2004.

Toutes les informations touristiques ont un caractère indicatif et n'engagent pas la responsabilité de la commune et du rédacteur. Il appartient aux usagers de prendre toutes précautions imposées par les conditions locales.

Un peu de géographie...

Panorama à 360° notamment sur l'ensemble des massifs montagneux : le Baudon, le Torrage (Italie), l'Authion et le Grand Capelet (près de la vallée des Merveilles), le Férier, l'Argentera (point culminant du massif des Alpes maritimes avec ses 3297 m), le plateau d'Utelle et le mont Vial, le mont Mounier, le massif du Cheiron et l'Estérel.